

DEPISTAGE ARIEGE

Le Région Occitanie, la Croix-Rouge Française et l'Agence Régionale de Santé Occitanie ont décidé de déployer une opération régionale de dépistage dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19, à destination des territoires isolés (éloignés des points de prélèvements existants) et des publics précaires.

Cette opération se déploie progressivement dans toute l'Occitanie et la deuxième opération de ce type pour l'Ariège aura lieu **le mercredi 18 novembre de 10 à 16 heures sur la commune des Cabannes**, associant les deux communautés de communes de la Haute-Ariège et du pays de Tarascon.

Ce dispositif vise à utiliser à titre préventif conformément à l'arrêté du 16 octobre 2020, le nouveau procédé de dépistage du Covid 19, dit TROD (Test Rapide Orientation Diagnostique) antigénique nasopharyngé.

Pour information, les dépistages TROD sont également expérimentés en EHPAD et dans les établissements de santé, y compris en Ariège. Ils seront également autorisés dès la semaine prochaine dans des lieux tiers : en officines de pharmacie, dans des cabinets médicaux ou infirmiers, etc.

L'organisation est en cours de finalisation, notamment en lien avec les professionnels de santé du territoire et le laboratoire de biologie médicale de Foix.

Le Conseil Régional et la Croix-Rouge Française se chargent de l'information nécessaire aux usagers ciblés pour ces dépistages.

Les dépistages se dérouleront selon la description suivante :

- RT PCR classiques par prélèvement naso pharyngé, pour les personnes symptomatiques, les cas contacts confirmés par l'assurance maladie ou l'ARS, ou disposant d'une ordonnance médicale
 - Les personnes bénéficiant d'un RT PCR se verront également proposer un TROD, non obligatoire
 - En cas de résultat positif au TROD, les personnes seront invitées à s'isoler et à prendre contact avec leur médecin traitant par mesure de sécurité, dans l'attente du résultat RT-PCR plus fiable.
- TROD antigéniques pour les personnes asymptomatiques et à titre préventif
 - Les personnes dépistées positives par le TROD bénéficieront d'un test RT PCR sur place

Ces prélèvements seront réalisés par des personnels habilités de la Croix-Rouge Française.

Des actions de prévention seront assurées par les infirmières Asalée des Cabannes, de Tarascon et de Saint-Paul-de-Jarrat.

Nous tenons à vous informer, avec la Croix-Rouge Française et la Région Occitanie, de cette deuxième opération organisée dans des délais très courts et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le 14 novembre 2020

Délégation Départementale de l'Ariège - ARS Occitanie